SAINT PONS 34

CONSOLIDATION DE SAUVEGARDE DE 2 IMMEUBLES RUE VILLENEUVE

DESCRIPTIF SOMMAIRE – QUANTITATIF ESTIMATIF

LOT N° 2
MAÇONNERIES
MISE HORS D'EAU PROVISOIRE

NOVEMBRE 2006

46 –

t 2 – Maçonneries – Mise hors d'eau provisoire

L'entreprise du lot n° 2 intervient après le nettoyage du chantier et la sécurisation de la façade centrale.

La chaux sera une chaux hydraulique naturelle. La couleur du revêtement de surface (mono couche grossier à la chaux) sera déterminée au vu d'échantillons préalables.

Les caractéristiques techniques peuvent être discutées, elles seront à préciser avant réalisation.

	Désignation	U	Qté	PU HT	Total HT
1	Installation d'échafaudages (ou autres) et dépose après finition du chantier pour : • Traitement du mur façade coté cour • Démolition de la partie voilée et reconstitution du mur en maçonnerie entre cour centrale et corps de bâtiment Est et création de couverture provisoire sur le bâtiment Est. • Butonnage du mur de refend entre bâtiment Ouest (en partie arrière) et cour. • Création de couverture provisoire sur cette partie arrière de bâtiment ouest et traitement partie supérieure du mur de refend (avec cour). • Obturation fissures, trous des murs coté cour exposés Démontage des étais sur la rue	Ens	1		
2	Mur de refend entre partie centrale et bâtiment Est Démolition délicate de la partie voilée jusqu'aux tirants (environ) Constitution d'une assise armée en deux niveaux, de « piliers » d'angle (coté nord et sud) avec tiges scellées dans maçonnerie existante (mur nord et façade coté rue), remontage mur en maçonnerie d'agglo de 20 en deux parements ancrés dans les piliers et le cas échéant par tiges dans mur existant, chaînage en partie haute en continuité de celui de la façade avec prolongement sur 1.50 mètres dans mur coté nord. Remplissage entre les deux parements par copeaux bois secs Ces agglos seront montés au mortier de chaux à joints larges avec revêtement grossier en parement coté cour. Prévoir ouvertures en utilisant éléments de marbres ou bois récupérés (à voir) (bouchage provisoire) Ragréage grossier des parties découpées (même revêtement)	Forf	1		
3	Colmatage éventuel des fissures importantes par coulis chaux , bouchage des gros trous dans les murs de maçonnerie (après le cas échéant purge des éléments instables) à la chaux avec petits copeaux de bois secs ou chanvre (notamment raccord ancien toit, emplacement poutres) et revêtement chaux en surface Remplacement des linteaux en bois dégradés par bois anciens récupérés en bon état	Ens	1		
4	Chaînages BA sur les parties hautes des murs existants: • Mur de façade côté rue raccordé à celui du mur de refend reconstruit • Mur de maçonnerie en partie arrière du corps de bâtiment Ouest à prolonger sur le mur nord sur 1.50 mètre Lorsqu'une poutre existe, le chaînage sera fait à son emplacement en conservant le parement (cas notamment de la façade coté rue). Les chaînages et couverture seront réalisés de la façon suivante : • Tiges HA 16 scellées dans les murs en maçonnerie dans des trous au fleuret tous les 50 cm. • Briques à enduire formant coffrage pour ces chaînages. • Chaînages BA. • Couverture lauzes (le cas échéant) et revêtement grossier chaux sur brique	ml	25		

	Butonnage du mur de refend entre partie arrière du bâtiment ouest et cour centrale : - Par mise en place de poutres bois posées du mur à consolider au mur mitoyen et devant permettre la pose des planchers futurs ; contre le mur ayant basculé, disposer élément bois de répartition fixé sur les poutres.	Forf	1		
6	Toiture provisoire : (mise hors d'eau) Les raccords aux murs seront faits sur lauzes en débord a)Immeuble Est Poutres bois posées et ancrées sur la maçonnerie et en raccordement contre la charpente bois étayée. Sur les poutres, disposition de chevrons bois, voliges, étanchéité avec tuiles récupérées (tuiles de la partie affaissée) Raccord sur toiture avec recalage des tuiles actuelles. b)Immeuble Ouest • Poutres bois posées et ancrées sur la maçonnerie • Toiture en plaques de flexotuiles fixées sur les poutres. • Raccord sur toiture ardoise c)Variante immeuble Ouest: • Poutres bois posées et ancrées sur la maçonnerie Sur les poutres, disposition de : - chevrons bois - voliges (au-dessus étanchéité assurée par la mise en œuvre de plaques flexotuiles). Raccord sur toiture ardoise	Forf Forf Forf	1 1 1		
	MONTANT TOTAL HT **TVA 5.5 %** **MONTANT TOTAL TTC**				

PJ : schémas de principe (pages 1 – 2 – 3).

Lot 2 Maçonnerie
Mise hors d'eau provisoire

St Pons

(1)

Acquisition photos

(Photographie) Vue en plan 1/100ème

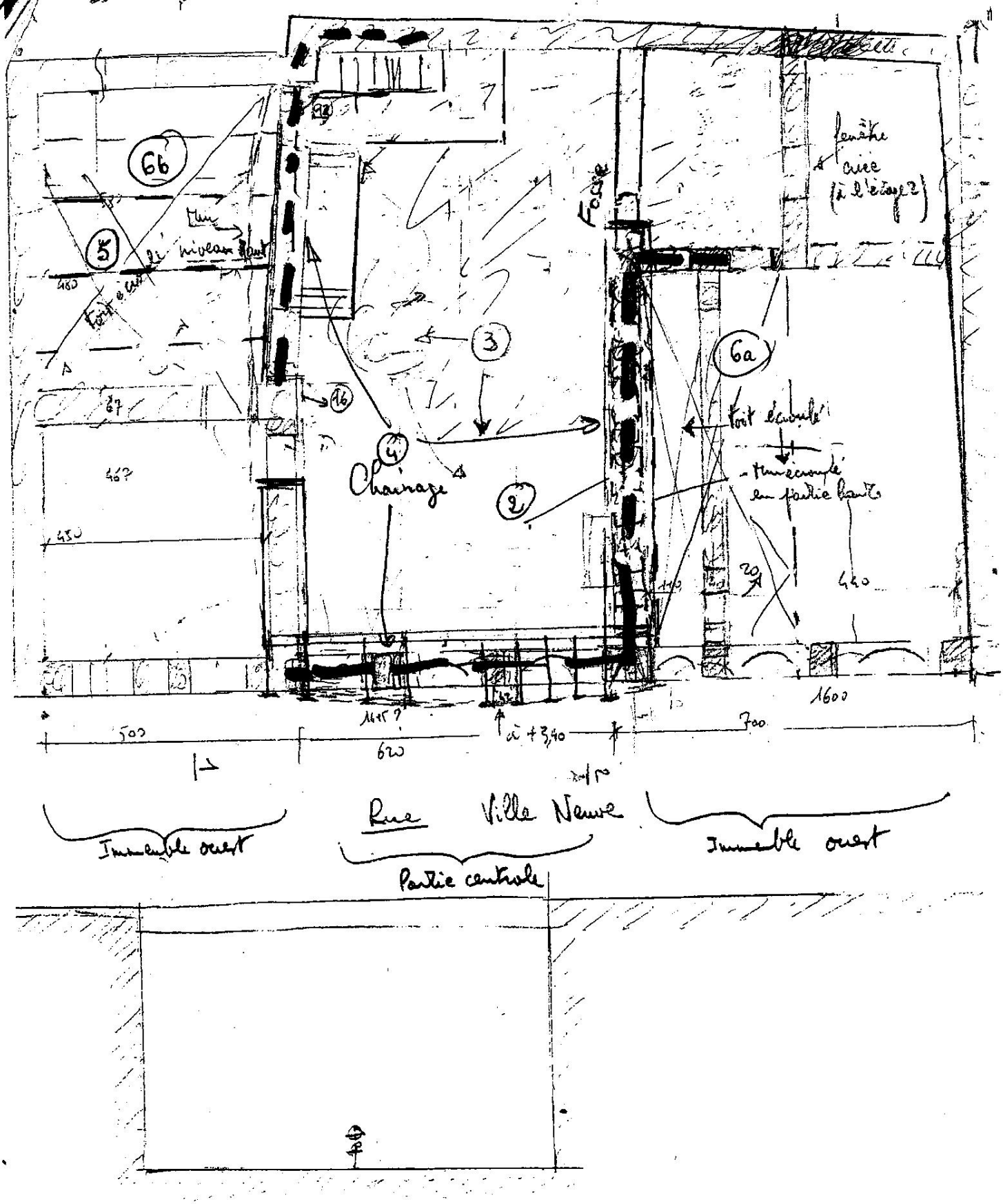

15 et 17 Rue Villeneuve

Maçonnerie
arrivée hors d'eau

Coupe E.2 (échelle 1/100)

Maçonnerie à démolir
et à rebâtir.

Peintures

Toit côté Est -

(6a)

Chainage (4)

3.00

Coupe a a

agglos

b (dessus)

CH

a

8.0

4.2

Chainage sur mur

Coupe type

Lauze

tiges HA 16 scellés dans maçonnerie

Mur existant

Coupe bb

Mur façade

CH

agglos

existant

Vue de dessus

coupe aux. de bois

15 et 17 rue villeneuve -

Lot 2 : Maçonnerie
Mise hors d'eau provisoire

Feuille 03

Coupe 1-1 (1/100e)

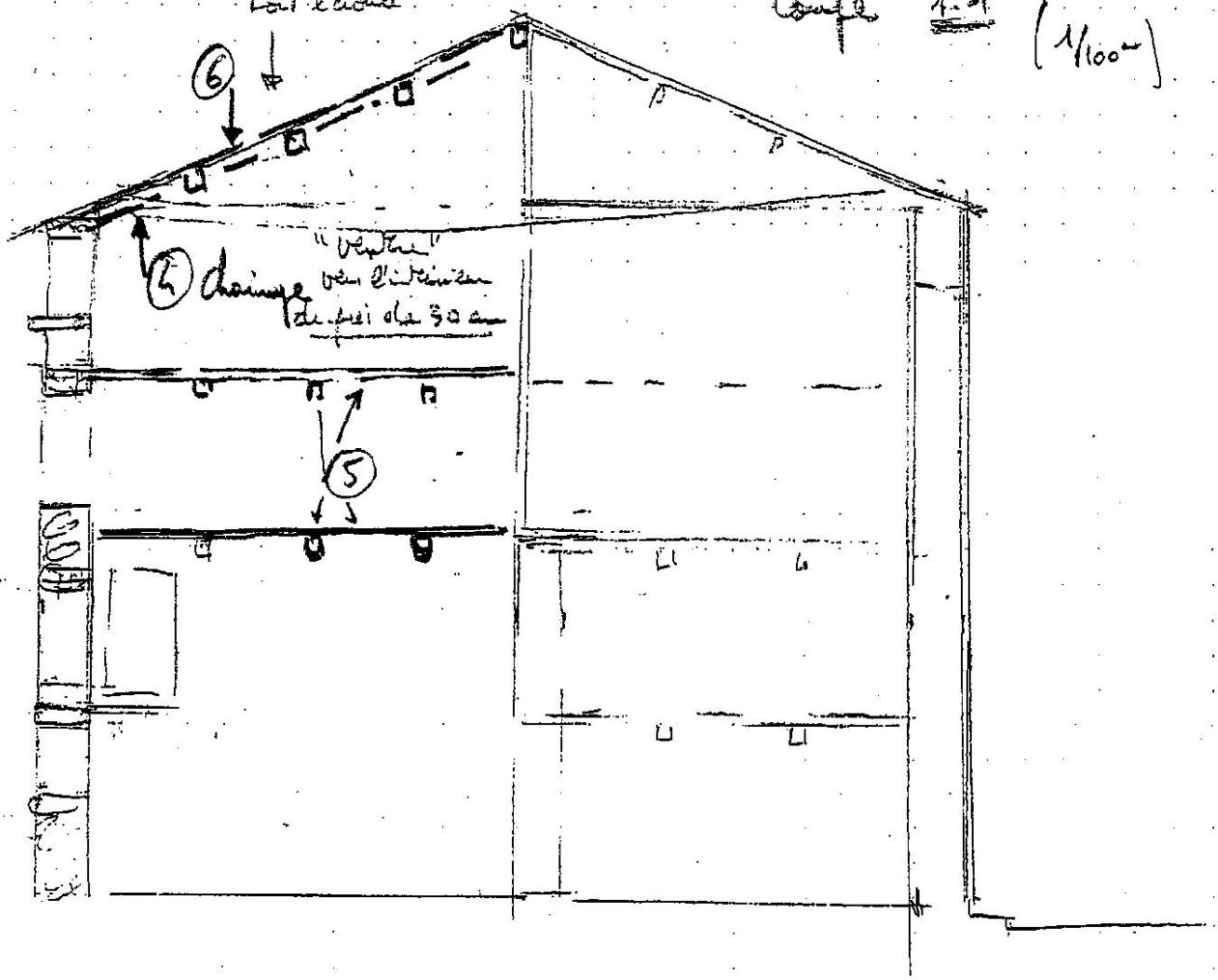

15 et 17 Rue Vieille Tenaille